

<http://ugtg.org/spip.php?article2579>



Déclaration des Elus UGTG à la réunion CSE de la SRMG du 30 avril 2021

- Expressions - Déclarations -



Online datelundi 10 mai 2021

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Ø Considérant l'absence d'information et de communication par l'employeur au CSE et aux Organisations Syndicales de la S.A. SRMG suite à l'incident sur le générateur de vapeur BR2 ;

Ø Considérant l'absence d'information préalable du CSE sur les dispositions retenues par l'employeur dans le cadre de l'arrêt de la campagne 2021 ;

Ø Considérant l'absence de communication préalable par l'employeur de toutes les informations précises et suffisantes pour éclairer les élus dans le cadre de leurs prérogatives notamment :

- ▶ Sur les motifs ayant conduit au recours de l'activité partielle ;
- ▶ Sur la période prévisible de sous-activité ;
- ▶ Sur le nombre de salariés concernés ;
- ▶ Sur les critères et calculs prévisionnels d'heures d'activités partielles par services et par activités professionnelles, avec les explications y afférentes ;
- ▶ Sur la répartition des heures d'activité partielle détaillées par services et par catégories professionnelles avec les explications y afférentes ;
- ▶ Sur la liste des tâches et projets dont le report est envisagé ; - Sur la situation des travailleurs saisonniers ;
- ▶ Sur Les modalités d'information des salariés.

Les Elus UGTG exigent, en préalable à l'ouverture de consultations et ou à la mise en place de quelconque dispositif, les éléments suivants :

Ø L'organisation d'une réunion de travail avec la Direction du travail, Pôle Emploi et les Organisations Syndicales représentatives ;

Ø L'élaboration et la mise en place d'un protocole d'information et d'accompagnement des salariés tenant compte des dispositifs afférents à leurs situations sociales dans l'entreprise ;

Ø La réalisation d'un audit technique sur la maintenance, le fonctionnement et la conduite du générateur de vapeur BR2 par un auditeur indépendant ;

Ø Le programme d'investissement et la validation d'un calendrier de remise en fonctionnement d'un générateur de vapeur de remplacement ;

Ø Les dispositifs de financement et le calendrier prévisionnel de mise en oeuvre de la rénovation de l'outil industriel ;

Ø Tous documents relatifs à la mise en place de l'activité partielle de la distillation

Fait à Grand-Bourg, le 30 avril 2021
Les Elus UGTG au CSE.